

Près d'un tiers des salariés du privé étaient en télétravail fin 2020

Selon une enquête CSA pour Malakoff Humanis publiée mardi, 31% des employés du secteur privé ont fait du télétravail à temps complet ou partiel en décembre dernier.

En décembre, 31% des salariés du secteur privé ont pratiqué le télétravail à temps partiel ou complet, avec une moyenne de 3,6 jours hebdomadaires, selon la dernière enquête CSA pour Malakoff Humanis publiée ce mardi. Réalisée auprès de 1280 salarié·e·s et 300 dirigeant·e·s d'entreprises, le sondage révèle que la part de salariés du privé adeptes du télétravail fin 2020 s'affiche ainsi stable par rapport à l'avant-pandémie de Covid-19. En effet, 30% des salariés du privé étaient déjà télétravailleurs en novembre 2019, rappelle Malakoff Humanis, dont c'est le quatrième baromètre annuel sur le télétravail depuis fin 2017.

Mais le nombre de jours télétravaillés a lui plus que doublé, passant d'une moyenne de 1,6 jour en télétravail fin 2019 à une moyenne hebdomadaire « élevée » de 3,6 jours fin 2020, souligne le groupe mutualiste de protection sociale. En décembre, « *dans un contexte incertain et anxiogène pour beaucoup* » de salariés, « *on est dans une situation encore exceptionnelle, non pas en nombre de salariés qui télétravaillent* » (après 39% en avril et 41% en mai), « *mais en nombre de jours* » télétravaillés, déclare à l'AFP Anne-Sophie Godon, directrice innovation chez Malakoff Humanis.

À lire aussi

Covid-19 : les entreprises sous pression avec l'érosion du télétravail

Par secteur d'activité, 62% des salariés des banques/assurances et des services étaient télétravailleurs en décembre. Ils étaient 23% à télétravailler dans le secteur de la santé, 19% dans le commerce et 17% dans l'industrie. Dans le même temps, 76% des salariés de l'industrie travaillaient à temps complet sur site (74% dans la santé, 65% dans le commerce, 36% dans les banques/assurances et 35% dans les services).

Du printemps à l'hiver 2020, le télétravail à 100% a diminué. Il concernait plus de la moitié des télétravailleurs en mai (52%), mais seulement 45% d'entre eux en décembre, soit 14% du total des salariés. Après des mois de télétravail imposé, la satisfaction à l'égard de ce mode de travail « *a baissé, mais demeure élevée* », selon l'étude. D'un score de 8/10 fin 2019, la note de satisfaction est tombée à 7,2/10 en décembre. Elle avait glissé jusqu'à 6,9/10 en avril, lors du premier confinement.

Pour plus de la moitié des salariés (56%) et des dirigeants d'entreprise (52%), la semaine idéale devrait compter « *un à trois jours de télétravail* » selon l'enquête. Toutefois, la cote du télétravail s'est effritée parmi les managers : 50% y étaient favorables en décembre, contre 54% fin 2019. Chez les salariés, plus d'un quart (26%) signalaient en décembre un impact négatif du télétravail sur leur santé physique et psychologique. Avec l'instauration mi-janvier du couvre-feu à 18 heures, « *on risque de voir une nouvelle dégradation de la santé physique perçue par les salariés, déjà beaucoup plus sédentaires en télétravail* », relève Anne-Sophie Godon.